Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-212203616-20260612-26_06_02B-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE TREGUIDEL

N° 26-06-02bis

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le 11 juin 2026 à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Le Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs, Valérie HELARY Maire, Bernard HELARY, Michel LE VOGUER, Katell ROBIN, Céline LE FORESTIER, Catherine HANOT, Frédéric HERVIOU (arrivée 20h27), Pierre MICHEL, Mélina BOURSE, Mathilde LE TIRANT, Virginie CLERC, Maxime BALLOUARD, Matthieu LAFFITTE (arrivée 20h23), Virgine LACHIVER.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Romain MORIN

ETAIENT ABSENTS NON EXCUSÉS :

A DONNE POUVOIR : Romain MORIN à Frédéric HERVIOU

Secrétaire de séance : Catherine HANOT

Nombre de membres en exercice :	***15***
Nombre de membres présents :	**14**
Nombre de membres votants :	**15**
Nombre de membres absents :	**1**
Nombre de membres exclus :	**0**

26-06-02bis / DM n° 1

Le Maire informe les membres présents qu'il est nécessaire de procéder à des ajustements de crédits sur le budget communal.

Il propose les modifications suivantes :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Investissement				
R – 1323 : Amende de Police				21 885.00 €
Total R 13 : Subvention d'investissement				21 885.00€
R – 1641 : Emprunts en euros				42 475.58 €
Total R 16 : Emprunts et dettes assimilées				42 475.58 €
D – 20415331 : Subventions d'équipement aux EPL à caractère administratif / Biens mobiliers, matériels et études		22 361.09€		
Total D 204 : Subventions d'équipement versées		22 361.09€		
D-2151-56 : Sécurisation du bourg		250 000.00		

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-212203616-20260612-26_06_02B-DE

Total D 21 : Immobilisation corporelles		250 000.00		
231	208 000.51			
Total D- Chap 23	208 000.51			
Total Investissement		64 360, 58€		64 360,58€

Ouï l'exposé de Madame Le Maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité.

APPROUVE la décision modificative du budget n°1 présentée ci-dessus.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS,
POUR COPIE CONFORME,

LE MAIRE,
Valérie HÉLARY